







DEVENIR EDUCATEUR / ANIMATEUR AUPRÈS DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Accueillir et d'accompagner des personnes en situation de handicap dans sa structure employeuse soit en inclusion individuelle dans un groupe constitué de pratiquants qui ne sont pas en situation de handicap soit en accueil collectif dans le cadre d'une section spécifique pour ces publics

#### **OBJECTIFS DE L'ACTION DE FORMATION**



#### À l'issue de la formation, le titulaire du CC AIPH devra :

- Encadrer en autonomie des activités intégrant des
- personnes déficientes motrices, sensorielles ou
- intellectuelles, des personnes ayant une souffrance
- psychique ou éprouvant des difficultés d'adaptation du fait
- de carences affectives et éducative

# PRÉ-REQUIS 🕌

- Être titulaire d'un BPJEPS, d'un DEJEPS ou d'un DESJEPS (ou en cours de formation)
- avoir une expérience auprès d'un ou de personnes en situation de handicap



Formation du 12 janvier 2026 au 29 juin 2026

Formation les lundis – de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30

## PROGRAMME DE LA FORMATION

- UC 1 : Conduire un projet d'actions sportives à partir d'une analyse des caractéristiques singulières des différents publics en situation de handicap et d'une prise en compte de leurs environnements
  - 1.1 : analyser les caractéristiques singulières des personnes en situation de handicap moteur, sensoriel, mental et psychique
  - o 1.2 : conduire le projet d'actions sportives à partir d'une analyse des caractéristiques singulières des différents publics en situation de handicap
- UC 2 : Mettre en œuvre un cycle de séances d'activités sportives en toute sécurité intégrant des personnes en situation de handicap moteur ou sensoriel
  - 2.1 : concevoir le cycle en fonction des caractéristiques singulières de chacun des publics
  - o 2.2 conduire la séance issue du cycle en fonction de la démarche choisie
- UC 3 : Mettre en œuvre un cycle de séances d'activités sportives en toute sécurité intégrant des personnes en situation de handicap mental ou psychique
  - 3.1 : concevoir le cycle en fonction des caractéristiques singulières de chacun des publics
  - o 3.2 conduire la séance issue du cycle en fonction de la démarche choisie

#### FINANCEMENT DE LA FORMATION

- Financement Employeur / OPCO / CPF Transition Prof. : 15 euros de l'heure pour 132 heures de formation
- Financement Perso: 15 euros de l'heure pour 132 heures de formation (Pour les DE voir avec France Travail)

### **INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES**

Certificat Complémentaire Accompagnement et Inlusion des personnes en situation de handicap

Code RNCP: RS5016 Code CPF: 107065 Code Certif Info: 15454

- Résultat attendu : certifiant
- **Publics**: Demandeurs d'emploi / Alternants / Salariés en poste / Personne en reconversion
- Niveau d'entrée minimum:

Posséder un BPJEPS, DEJEPS ou DESJEPS

- Conditions d'admission / Modalité de recrutement :
- Admission après entretien
- Admission sur dossier
- Responsable et contact : 02.35.58.16.00 formation76@professionsport-loisirs.fr
- Inscription: Formulaire en ligne accessible sur notre site

LIEU DE FORMATION